

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/122/F./2019-2020 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PETITS MATERIELS, REACTIFS ET OXYGENE DESTINES A L'HOPITAL DE MPANDA**

Date de publication : 03. / 10 / 2019

Date d'ouverture des offres: 12. / 11 / 2019

L'HOPITAL GENERAL DE MPANDA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres (marché à commande), les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture de produits pharmaceutiques, petits matériels, réactifs et oxygène à l'hôpital Général de MPANDA selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) (de marché à commande).

**1. OBJET**

Le marché est constitué de trois lots et chaque item constitue un lot à part, condensés en 12 (douze) commandes réparties sur une période de 12 mois, les prix resteront fixes sur toute cette période :

**Lot 1 : Médicaments, les consommables médicaux, le matériel pour le bloc opératoire et le Scanner**

**Lot 2 : Réactifs et consommables de laboratoire.**

**Lot 3 : oxygène**

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lot, l'hôpital général de MPANDA considérera le soumissionnaire administrativement et techniquement conforme au DAO et ayant présenté l'offre financière la moins-disante pour chaque lot.

Néanmoins, **la commande concernera les produits non disponibles à la CAMEBU**

**2. FINANCEMENT**

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital Général de Mpanda.

**3. TYPE DE MARCHE**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AOO) fractionné en 12 commandes tel que défini les articles 37 et 78 dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes. La première commande sera passée automatiquement après l'attribution du marché.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot.

#### 4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

#### 5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- COMMUNE MPANDA  
Mail; [hospitalgeneralmpanda@gmail.com](mailto:hospitalgeneralmpanda@gmail.com)  
Tél. (257) 31062053  
(257) 61993433

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de direction de l'Hôpital du Général de MPANDA moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N° 1123/152 ouvert à la BRB au nom de **l'Hôpital Général de MPANDA** et l'autre moitié au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de **l'OBR**.

#### 6. GARANTIE(CAUTION) BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie bancaire de soumission exigée, pour chaque lot répartie comme suit ; **un million huit cent mille francs burundais (1 800 000 frs)** pour lot 1 ; **sept cent mille francs burundais (700 000frs)** pour lot 2 et **quatre cent mille francs burundais (400 000frs)** pour lot 3.

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

#### 7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PETITS MATERIELS, REACTIFS ET OXYGENE** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 12. / 01. / 2019 à 10 heures précise.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### **14 .RECEPTION DES FOURNITURES**

La Direction de l'Hôpital Général de MPANDA mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits livrés.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP sera représentée à cette séance.

#### **15 .RENSEIGNEMENTS**

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital Général de MPANDA au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à MPANDA, le 24 / 09 /2019

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HGM

Dr Aimé Fabrice NIYONKURU

